

POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE

FICHE GNERIQUE PROFIL DE POSTE BTS COMMUNICATION

Établissement :	Lycée
Discipline de poste concernée :	Discipline de recrutement : de préférence un professeur titulaire de l'Agrégation ou du Capes Philosophie, Lettres modernes, Lettres Classiques, Arts Plastiques ou de l'Agrégation ou du Capet Arts Appliqués
Intitulé du poste :	Professeur habilité à assurer les enseignements de Cultures de la Communication en STS Communication
Mission particulière demandée au titulaire du poste :	Les Cultures de la Communication consistent en l'analyse critique d'une situation de communication à partir de son contexte sociologique, en termes d'énonciation, de message, de profil de l'annonceur et de la cible. Elles se définissent également par l'articulation d'un corpus de compétences dans le domaine des technologies numériques, dédiées ou simplement requises par les métiers de la communication, à une réflexion sur leurs utilisations présentes et futures. L'habilitation porte sur l'ensemble des enseignements Cultures de la Communication en STS Communication. Chacun participe à l'acquisition du corpus de compétences professionnelles de ses étudiants ; ces compétences mobilisent des savoirs en interrelation étroite. L'enseignement de Cultures de la Communication est délivré en liaison notamment avec celui des Ateliers Production et Relation Commerciale.
Nombre d'heures de spécialité	Temps complet

Activités	Connaissances particulières
Conception et mise en œuvre d'un plan de formation conforme au référentiel de formation et du référentiel de certification joints à l'arrêté de création du BTS Communication.	<p>Le professeur habilité maîtrise les savoirs scientifiques, technologiques et professionnels listés dans le référentiel de formation et prépare ses étudiants aux épreuves professionnelles. Il exploite en permanence les ressources informatiques professionnelles listées dans le référentiel de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesure de définir rigoureusement concepts, principes, mécanismes et de structurer logiquement les éléments de savoir requis dans l'enseignement de Cultures de la Communication en STS Communication - Articuler le développement des compétences et des savoirs associés en fonction du référentiel et maîtriser les outils et les méthodes du CCF. - Maîtriser les démarches et modes de raisonnement adaptés à la résolution de problèmes dans les activités tertiaires professionnelles de la spécialité Communication. - Appréhender les contenus des qualifications tertiaires, les évolutions en entreprise. - Mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles, réaliser des applications sous logiciels professionnels. - Percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels et déceler les pratiques transférables.
Pilotage de la formation en liaison avec les milieux professionnels conformément à l'arrêté de création du BTS Communication.	<p>Le professeur organise la formation en liaison avec les milieux professionnels (actions de partenariat, actions professionnelles, stages, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement, s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs et faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques ; - Etablir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'étudiants en entreprise et s'assurer du caractère formateur des activités, identifier et mobiliser des professionnels compétents).